

L'aire d'étude rapprochée ne se situe dans aucun réservoir de biodiversité, corridor ou continuum des 4 grandes sous-trames composant le SRCE de la région Centre - Val de Loire. Aucune continuité locale n'a été constatée dans l'aire d'étude rapprochée, ceci s'expliquant par les caractéristiques des milieux présents (culture intensive).

### *Espèces exotiques envahissantes*

Les espèces invasives ne constituent pas un enjeu floristique. En revanche, leur présence induit une contrainte pour le projet et un risque de dissémination dans des habitats ou des populations d'espèces d'intérêt patrimonial. Elles doivent donc être prises en compte afin de limiter leur expansion.

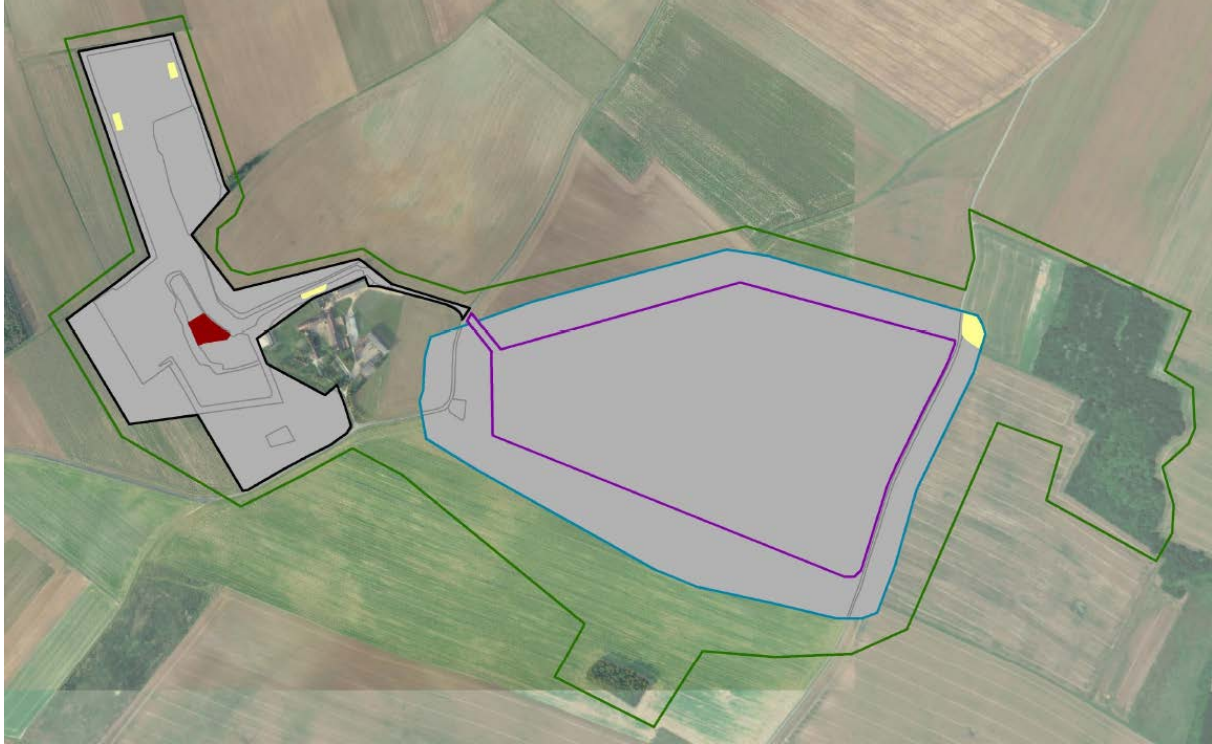
**Au total, une seule espèce ayant un effet néfaste sur les milieux naturels** en région Centre-Val de Loire a été inventoriée dans la zone d'étude. Il s'agit du **Robinier faux-acacia** (*Robinia pseudoacacia*) présent ponctuellement sur deux stations, à l'entrée de la carrière en cours d'exploitation ainsi que sur sa limite nord-est.



*Localisation des Robiniers faux-acacias*

### I.5.6.- Synthèse des enjeux écologiques hiérarchisés

La cartographie ci-après et le tableau joint résumant et localisent les zones à enjeux écologiques forts à prendre en compte dans le projet d'exploitation et de remise en état.



*Carte des enjeux écologiques du site*

Les enjeux sont localisés exclusivement dans le périmètre d'autorisation d'exploiter et dans la zone tampon de 50 mètres affectée à la zone de demande d'autorisation d'exploiter.

Certains habitats présentent un niveau d'enjeu plus ou moins élevé (moyen à très fort) notamment :

- une portion des cultures sans intrant et friches post-culturelles, dont le niveau d'enjeu est très fort par la présence de la Dauphinelle consoude (espèce en danger d'extinction et extrêmement rare en région Centre-Val de Loire) ;
- la prairie mésophile de fauche, dont le niveau d'enjeu est moyen puisque cet habitat est en bon état de conservation et en régression en Beauce ;
- le fourré dominé par la Ronce commune, qui s'est vu attribuer un niveau d'enjeu moyen en raison de la présence en période de nidification du Bruant jaune et de la Linotte mélodieuse, oiseaux quasi-menacés et en régression dans ce secteur de la région Centre-Val de Loire ;
- une partie de la carrière en cours d'exploitation, de niveau d'enjeu localement moyen, par la présence de deux colonies d'Hirondelles de rivage (oiseau non menacé mais localisé en Eure-et-Loir) dans le secteur nord de la carrière en activité.

Le niveau d'enjeu des habitats est faible ailleurs.

	Habitat	Enjeu intrinsèque	Enjeu floristique	Enjeu faunistique	Commentaire (justification, ajustement du niveau, rôle fonctionnel...)	Niveau d'enjeu global
1	<b>Culture intensive et végétation associée</b>	Faible	Faible	Faible	Habitat dégradé et très fréquent, aucune espèce végétale à enjeu ne s'y développe. Aucune espèce faunistique à enjeu.	<b>Faible</b>
2	<b>Culture sans intrant et friche post-culturale</b>	Faible	Faible à localement Très Fort	Faible	Habitat dégradé mais abritant localement une espèce végétale en danger d'extinction (Dauphinelle consoude). Aucune espèce faunistique à enjeu.	<b>Faible</b> <b>à localement Très Fort</b>
3	<b>Prairie mésophile de fauche</b>	Moyen	Faible	Faible	Habitat en bon état de conservation, isolé au sein des cultures environnantes. Il constitue un niveau d'enjeu moyen de conservation. Aucune espèce végétale à enjeu ne s'y développe. Aucune espèce faunistique à enjeu.	<b>Moyen</b>
4	<b>Pâture mésophile</b>	Faible	Faible	Faible	Habitat fréquent en région Centre – Val de Loire et n'abritant aucune espèce végétale à enjeu de conservation. Aucune espèce faunistique à enjeu.	<b>Faible</b>
5	<b>Pelouse enfrichée sur sables enrichis en bases</b>	Faible	Faible	Faible	Habitat dégradé et assez fréquent en région Centre-Val de Loire. Aucune espèce végétale à enjeu ne s'y développe. Aucune espèce faunistique à enjeu.	<b>Faible</b>
6	<b>Fourré dominé par la Ronce commune</b>	Faible	Faible	Moyen	Habitat très fréquent en région Centre-Val de Loire et n'abritant aucune espèce végétale à enjeu de conservation. Présence du Bruant jaune et de la Linotte mélodieuse (enjeu Moyen).	<b>Moyen</b>
7	<b>Plantation d'arbustes feuillus ornementaux</b>	Faible	Faible	Faible	Habitat dégradé par l'eutrophisation et les espèces horticoles. Il n'abrite aucune espèce végétale à enjeu de conservation. Aucune espèce faunistique à enjeu.	<b>Faible</b>
8	<b>Hangar agricole</b>	Faible	Faible	Faible	Habitat artificiel n'abritant aucune espèce végétale à enjeu. Aucune espèce faunistique à enjeu.	<b>Faible</b>
9	<b>Station de pompage et végétation associée</b>	Faible	Faible	Faible	Habitat artificiel n'abritant aucune espèce végétale à enjeu. Aucune espèce faunistique à enjeu.	<b>Faible</b>
10	<b>Jardin et végétation associée</b>	Faible	Faible	Faible	Habitat anthropisé et fréquent, il n'abrite aucune espèce végétale à enjeu de conservation. Aucune espèce faunistique à enjeu.	<b>Faible</b>
11	<b>Carrière</b>	Faible	Faible	Faible à localement Moyen	Milieu anthropisé et fréquemment remanié. Aucune espèce végétale à enjeu de conservation ne s'y développe. Présence de colonie d'Hirondelle de rivage (enjeu Moyen).	<b>Faible</b> <b>à localement Moyen</b>

## **I.6.- ÉTUDE PAYSAGÈRE**

**L'insertion paysagère** du site, pendant et après exploitation, a fait l'objet d'une étude spécifique réalisée par un cabinet d'architectes spécialisé en paysage et environnement à savoir la **S.C.P BERNARD, RAMEL et BOUILHOL** à Lyon.

Cette **étude paysagère** est reproduite en **Volume III – Études techniques**.

Parenthèse dans la vie du sol, la carrière modifie un espace qu'il convient de restituer convenablement en fin d'exploitation.

L'analyse paysagère de la sablière de Hanches doit faciliter la compréhension de la structure et des ambiances paysagères dans lesquelles s'insère le projet de prolongation et de réaménagement de la sablière.

Les interrelations visuelles de la partie est du site qui va être exploitée avec son environnement doivent également être étudiées afin de mesurer l'incidence visuelle du projet depuis les territoires alentour.

L'analyse se concentre principalement sur le territoire compris dans un périmètre de 3 km autour du site.

### **Les objectifs à terme sont de :**

- limiter les impacts de l'extension de la carrière dans le paysage environnant durant l'exploitation,
- d'optimiser l'utilisation des remblais extérieurs participant au remodelage paysager de l'exploitation,
- de donner une nouvelle vie au site en proposant un projet de reconversion en fin d'exploitation afin que l'espace carrière devienne un élément harmonieusement intégré dans son environnement. Cet espace devient alors une opportunité pour un nouvel aménagement du territoire local.

L'analyse paysagère inclut l'ensemble des territoires dont les paysages sont susceptibles d'être affectés par le projet de carrière.

Elle porte sur l'étude des perceptions visuelles, des visibilitées, de la structure et de la composition du paysage, de l'occupation des sols ou encore des éléments patrimoniaux au sein de l'aire d'étude.

L'examen de ces différents éléments doit permettre d'appréhender la vulnérabilité et la sensibilité du paysage au regard des transformations éventuellement générées par l'activité d'exploitation.

À partir de cette analyse, **les enjeux paysagers sont identifiés** afin de les intégrer dans la conception du projet et permettre, de cette manière, d'atténuer les incidences de l'activité projetée.

La volonté de pérenniser l'harmonie et les ambiances des paysages se traduit, face à un projet d'aménagement, par une multiplicité d'enjeux paysagers :

- **les enjeux de composition paysagère** : les propositions de reconversion du site doivent favoriser une intégration harmonieuse au sein de la structure paysagère et limiter les impacts négatifs de la carrière en fin d'activité ;
- **les enjeux paysagers du site** : ce dernier peut présenter des éléments paysagers intéressants à conserver. A contrario, certains éléments existants peuvent impacter le paysage et leur transformation permettre une revalorisation du paysage local ;
- **les enjeux de visibilité et de perception visuelle** : ils intègrent les notions d'inter-visibilité et de co-visibilité.

**L'état des lieux de la carrière et de son environnement issu de l'étude paysagère est reproduit ci-après.**

**Dans un premier temps** est présenté **l'état initial** relatif aux paysages, à l'environnement physique et naturel, au contexte économique et humain dans un rayon d'au moins 3 km autour du site.

**En seconde partie** est ensuite présentée une **analyse paysagère de la carrière elle-même** ainsi qu'une **synthèse des enjeux paysagers de l'exploitation et du projet de réaménagement.**

# PHASE 1 / ANALYSE PAYSAGÈRE

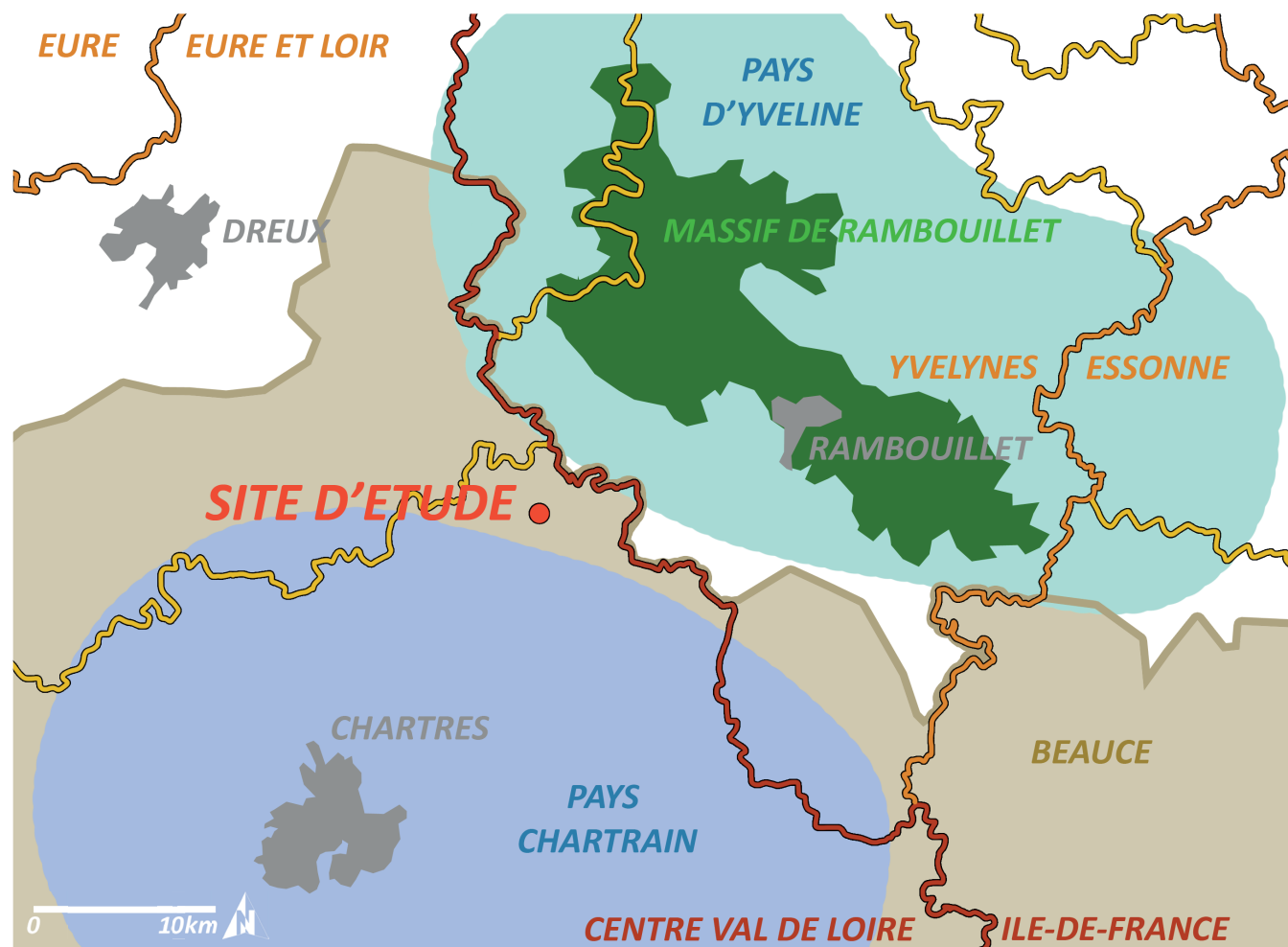
## I. CONTEXTE PAYSAGER, STRUCTURES ET ENTITES PAYSAGERES

### 1. Un site localisé à la frontière du département de l'Yveline et de l'Eure-et-Loir

Le site d'étude implanté sur la commune de Hanches se situe à la frontière entre le département des Yvelines et de l'Eure-et-Loir mais également à la frontière entre la région Centre Val-de-Loire et la région Ile-de-France

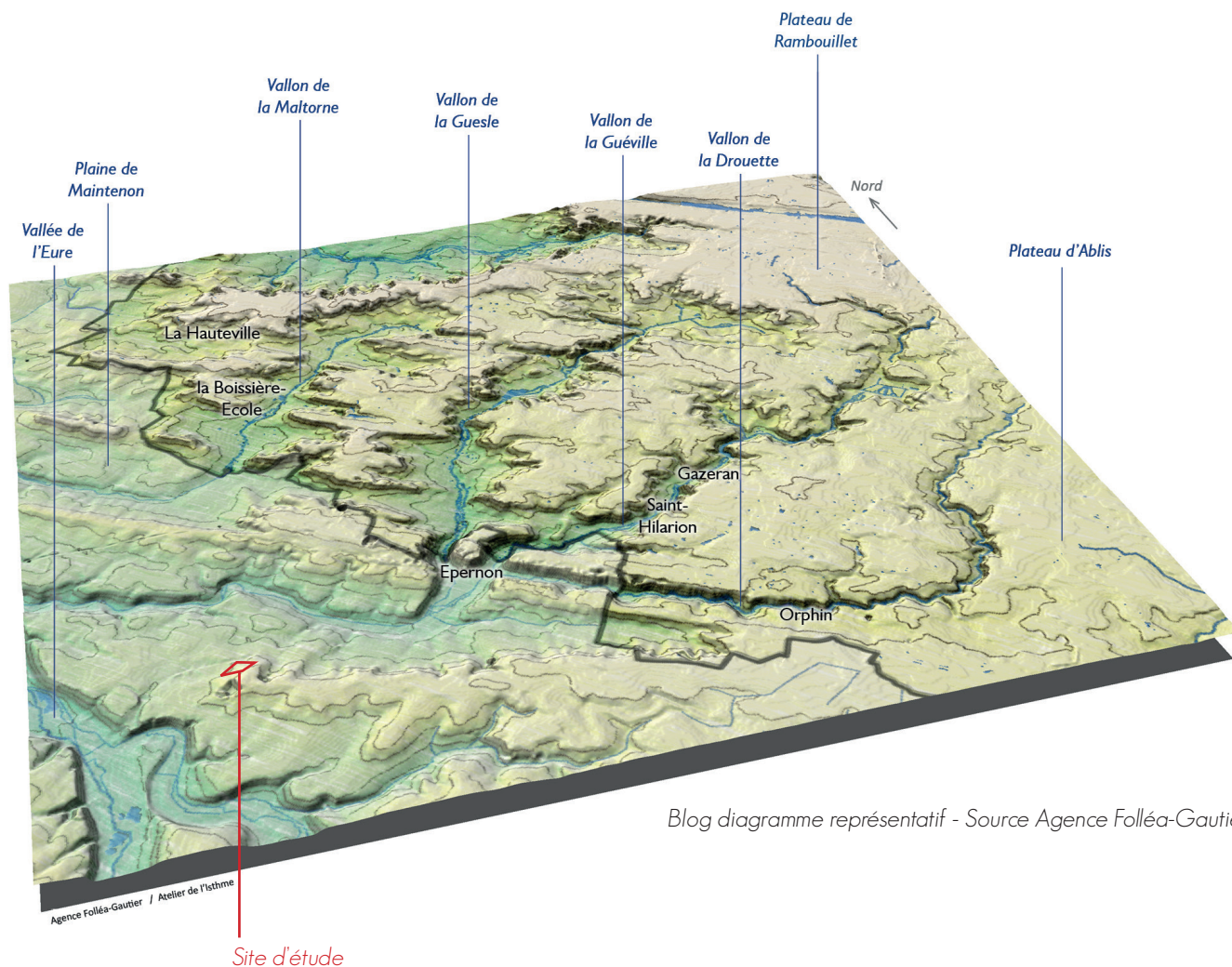
La frange sud-ouest du massif de Rambouillet, étirée sur une vingtaine de kilomètres compose un paysage de transition entre le pays d'Yveline et le pays Chartrain. Il présente de fortes originalités à l'échelle départementale, grâce à l'imbrication complexe des bois et des champs.

Le site est dans le périmètre de la Beauce, région naturelle à vocation agricole très fertile dans laquelle on retrouve de grands champs ouverts sur d'importants plateaux et les boisements très éparés dans ce paysage.



Carte - Plan d'implantation du site à l'échelle de la région - Source 2BR

Cette alternance se joue sur une topographie animée en doux vallonnements et collines, grâce aux vallées orientées vers l'Eure : Drouette, Maltorne et leurs affluents Guesle et Guéville. L'ensemble compose un paysage équilibré et à échelle humaine, attractif, offrant de forts contrastes entre les vallées ombragées et les champs lumineux de céréales, qu'adoucissent par endroits les pâtures et prairies de fauche. Les villages, marqués par la pierre meulière omniprésente, s'étirent pour la plupart en linéaire, dans les vallées mais aussi en dehors, sous forme de villages-rues précisément composés, mais fragilisés par leur étirement sans fin.



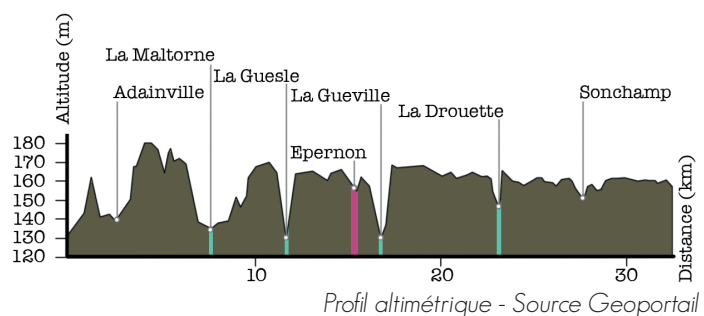
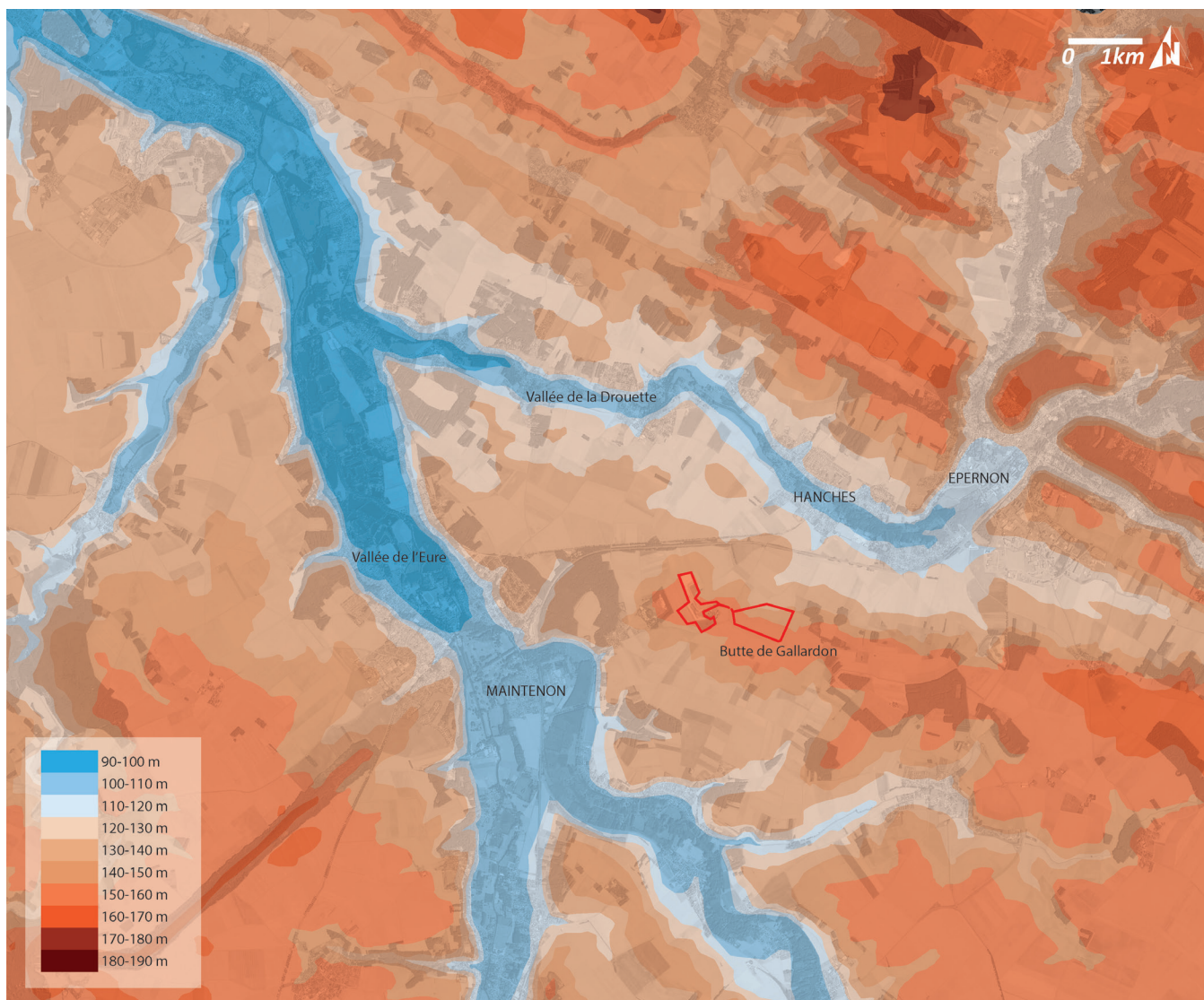
Blog diagramme représentatif - Source Agence Folléa-Gautier

Enjeux : 1. Inscrire le site dans les enjeux à échelle des départements en prenant notamment en compte les vues potentielles depuis les pentes du massif de Rambouillet

## 2. Un paysage marqué par sa topographie et son hydrographie

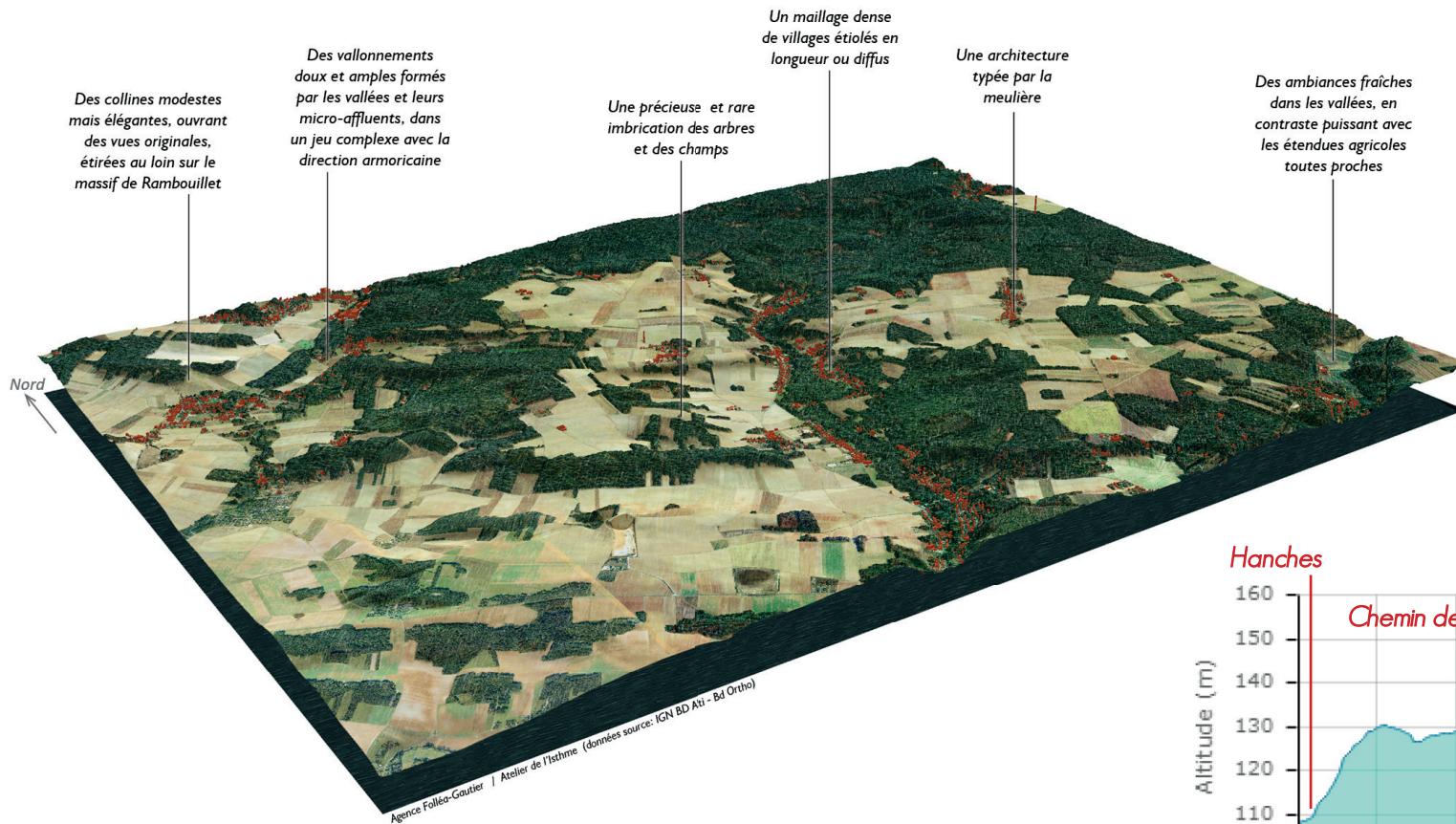
### 2.1. Une localisation entre Epernon et Maintenon

Sur sa frange sud-ouest, le massif forestier de Rambouillet s'effiloche, cédant progressivement la place aux grandes cultures. Cette transition douce entre l'Yveline et le Chartrain s'opère à la faveur de plusieurs petites rivières ayant pris leurs sources dans la forêt : la Drouette, la Maltorne et leurs affluents ; elle se prolonge jusqu'à la rivière Eure (Nogent-le-Roi) vers laquelle confluent les rivières, couvrant au total une dizaine de kilomètres. Au sud, la Drouette délimite nettement ce paysage avec celui, beaucoup plus ouvert, du plateau de Sonchamp et d'Abblis (au Sud-Est de la butte de Gallardon) qui marque l'amorce de la Beauce. Au nord, vingt kilomètres plus loin, c'est le haut rebord boisé de la vallée de la Vesgre qui démarque ce paysage de celui de la plaine de Houdan (plus au Nord), marquant une rupture de plus de 70 m de dénivelé. Il se situe juste au sud d'Adainville, étiré sur cinq kilomètres entre le bois de la Charmoie (massif de Rambouillet) et le hameau de Paincourt à Grandchamp.



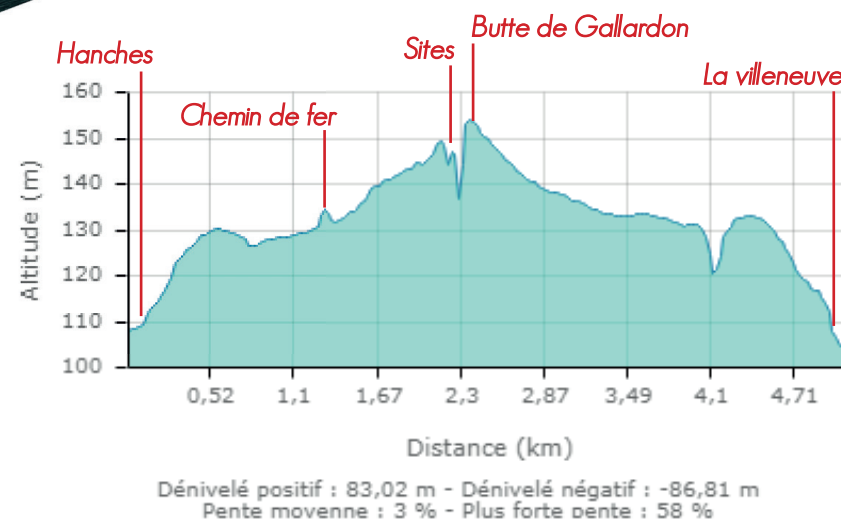
Carte - Plan topographique - Source Geoportail





Blog diagramme représentatif - Source Agence Folléa-Gautier

Profil altimétrique - Source Geoportail



A l'échelle du site :

Les deux sites d'exploitation sont situés à flanc de côtes entre la butte de Gallardon et Hanches, tournés vers le Nord et les côtes d'Épernon. Le vallon encaissé de la Drouette et la butte du chemin de fer limitent en partie les visibilités. Son exposition nord rend le site invisible pour les communes au Sud.

Enjeux : 1. Limiter les vues depuis les côtes d'Épernon au Nord et depuis le fond de vallée de Hanches.

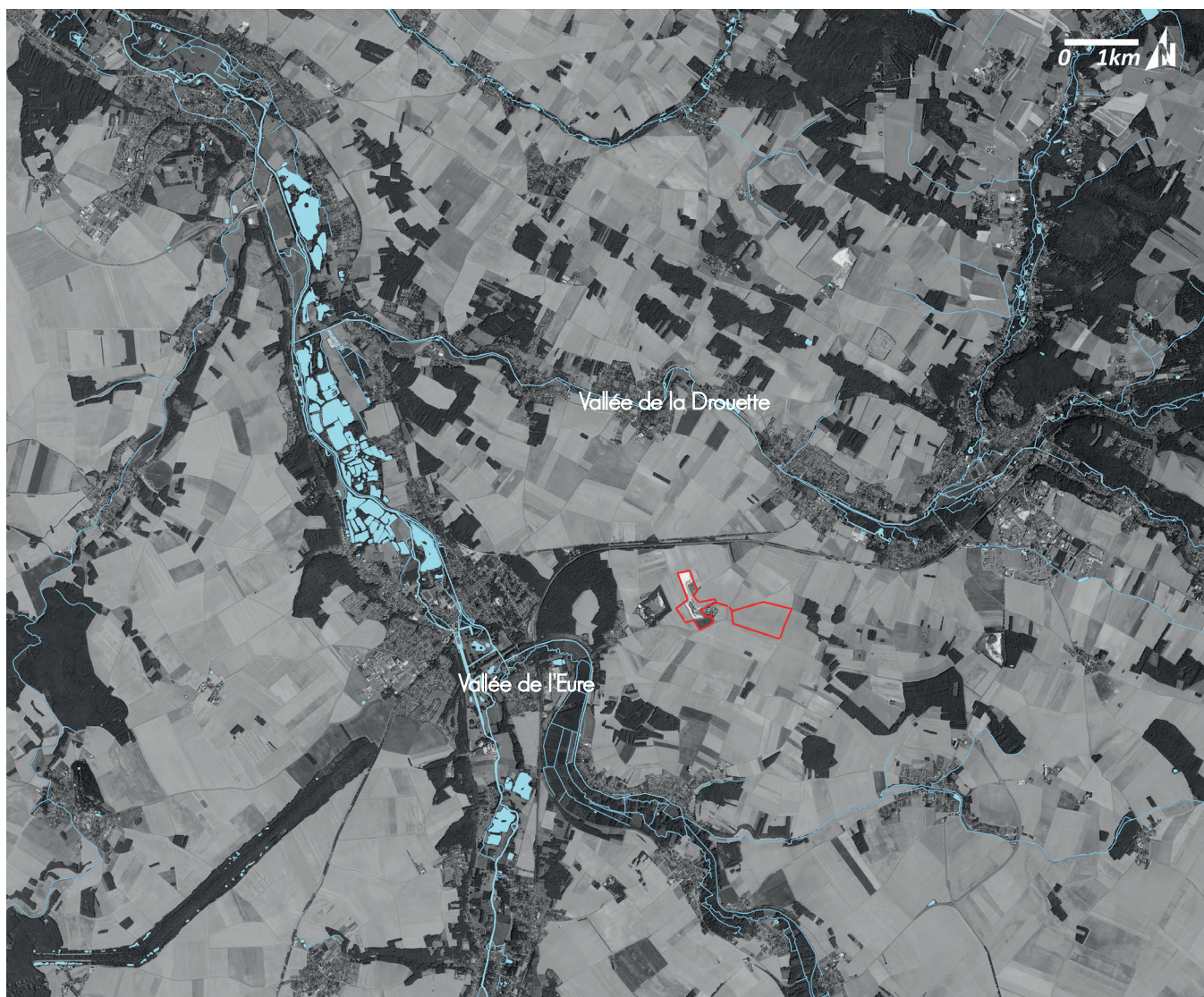
## 2.2. Un territoire impacté par le passage de l'Eure

La valeur paysagère des franges ouest du massif de Rambouillet est également liée à ses reliefs de petites vallées et de buttes étirées en modestes collines, originaux dans le contexte yvelinois. Plusieurs petites rivières animent en effet la topographie, en creusant dans les sables de Fontainebleau : la Drouette et ses affluents (Guéville et Guesle), ainsi que la Maltorne.

Après avoir pris leurs sources dans la forêt, elles suivent une orientation nord-est/sud-ouest vers l'Eure, perpendiculaire à la direction armoricaine, tandis que leurs micros-affluents suivent cette même direction armoricaine. Ce jeu complexe de la topographie favorise l'animation douce et ample du paysage, entre vallées à pentes douces et amples buttes et collines. En limite et hors du département, chacune de ces rivières reprendra finalement la direction armoricaine avant de se jeter dans l'Eure.

A l'échelle du site :

Les sites, situés en hauteur par rapport à l'Eure et la Drouette, ne présentent aucun enjeu hydrographique.



Carte - Plan hydrographique - Source Geoportail

### 3. Les structures et composantes paysagères

La morphologie du territoire ainsi que sa situation géographique, topographique, géologique ou encore hydrographique, induisent une occupation du sol particulière qui se traduit par des utilisations différentes : urbanisation, boisements, cultures, prairies..

Ces grandes composantes façonnent le paysage local et offrent des ambiances variées, conférant au territoire une identité propre.

L'analyse des structures et des entités paysagères permet de mieux comprendre l'organisation du territoire et les ambiances paysagères qui s'en dégagent.

A terme, l'objectif est de pouvoir composer avec les paysages existants en proposant un projet de réaménagement du site cohérent et intégré harmonieusement avec son contexte environnant.

#### 3.1. Evolution des paysages à proximité de la carrière de Hanches

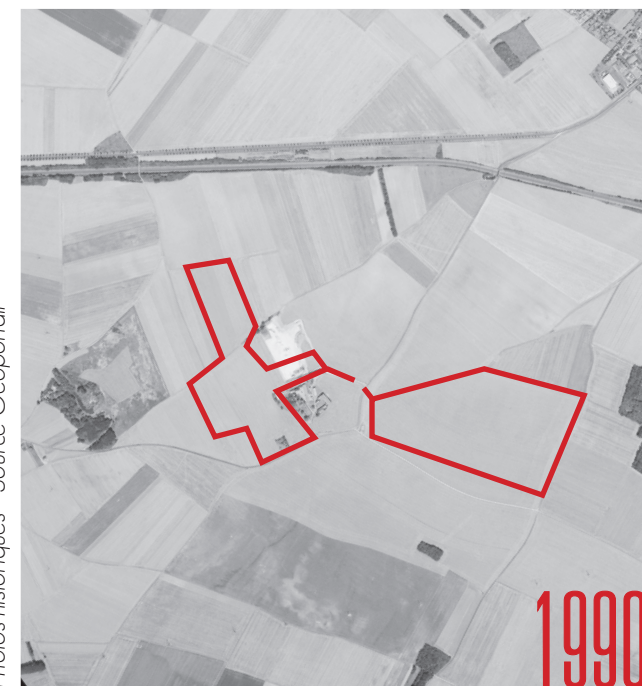
Les paysages autour du site ont évolué au cours du temps. En observant les photos aériennes historiques, plusieurs transformations majeures peuvent être identifiées.

Au début des années 1950 les deux sites sont sujets à l'exploitation agricole importante de l'époque. On note la quasi absence de boisements à proximité et la multitude de parcelles.

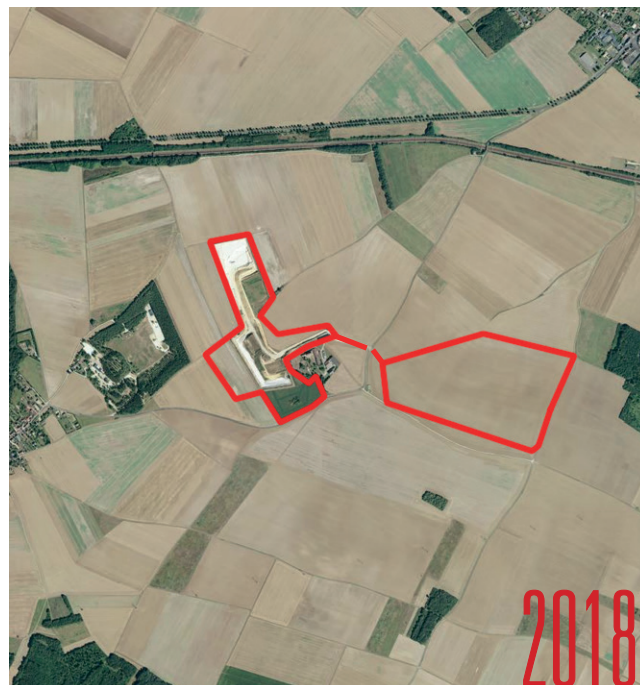
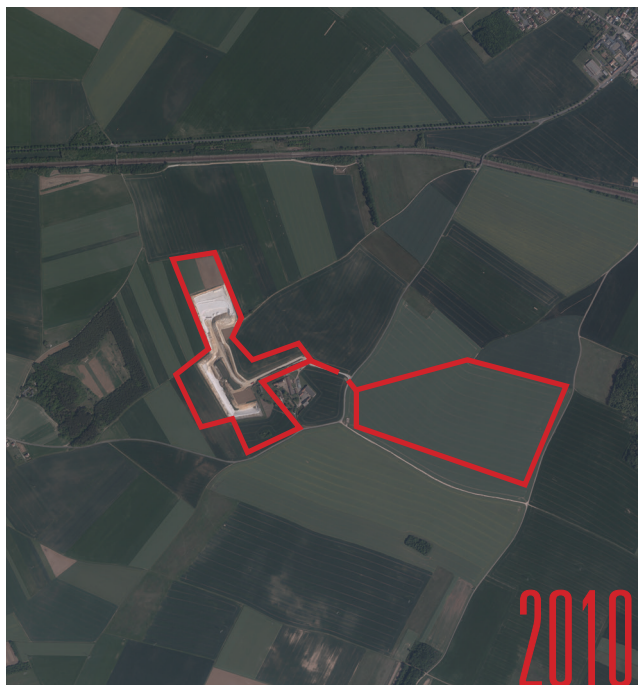
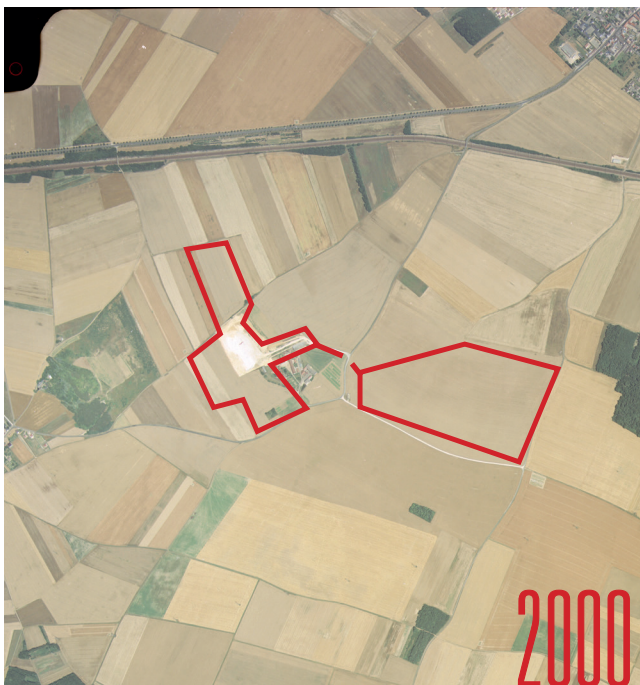
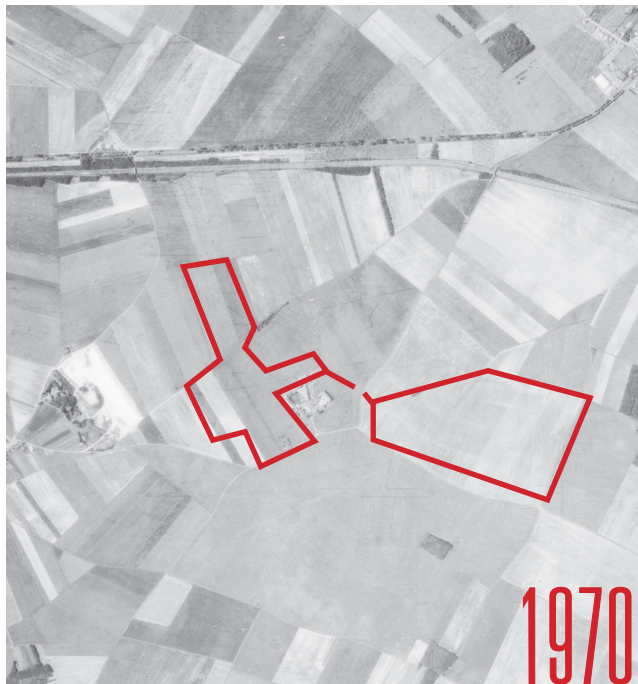
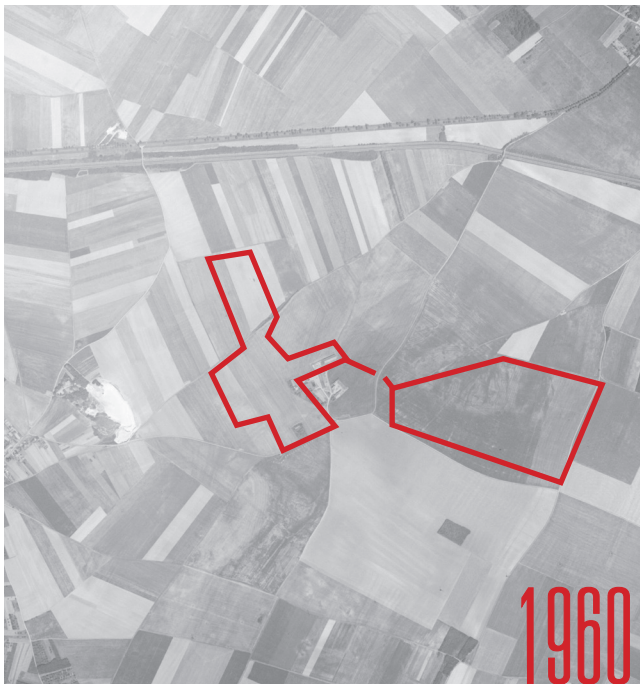
La sablonnière voisine à l'Ouest est déjà exploitée. Son exploitation perdure jusqu'aux années 90. Entre les deux le paysage environnant les sites a très peu évolué (à part le remembrement agricole qui voit la taille des parcelles se développer fortement et l'apparition de boisements parsemés entre les champs).

C'est à la même période que débute l'exploitation du site 1.

Cette exploitation s'accroît au fur à mesure que l'on se rapproche d'aujourd'hui, le reste du paysage ne changeant pas ou peu. En 2018 le site 2 n'est pas encore exploité et le site 1 est en fin d'exploitation.



Photos historiques - Source Geoportail



Photos historiques - Source Geoportail

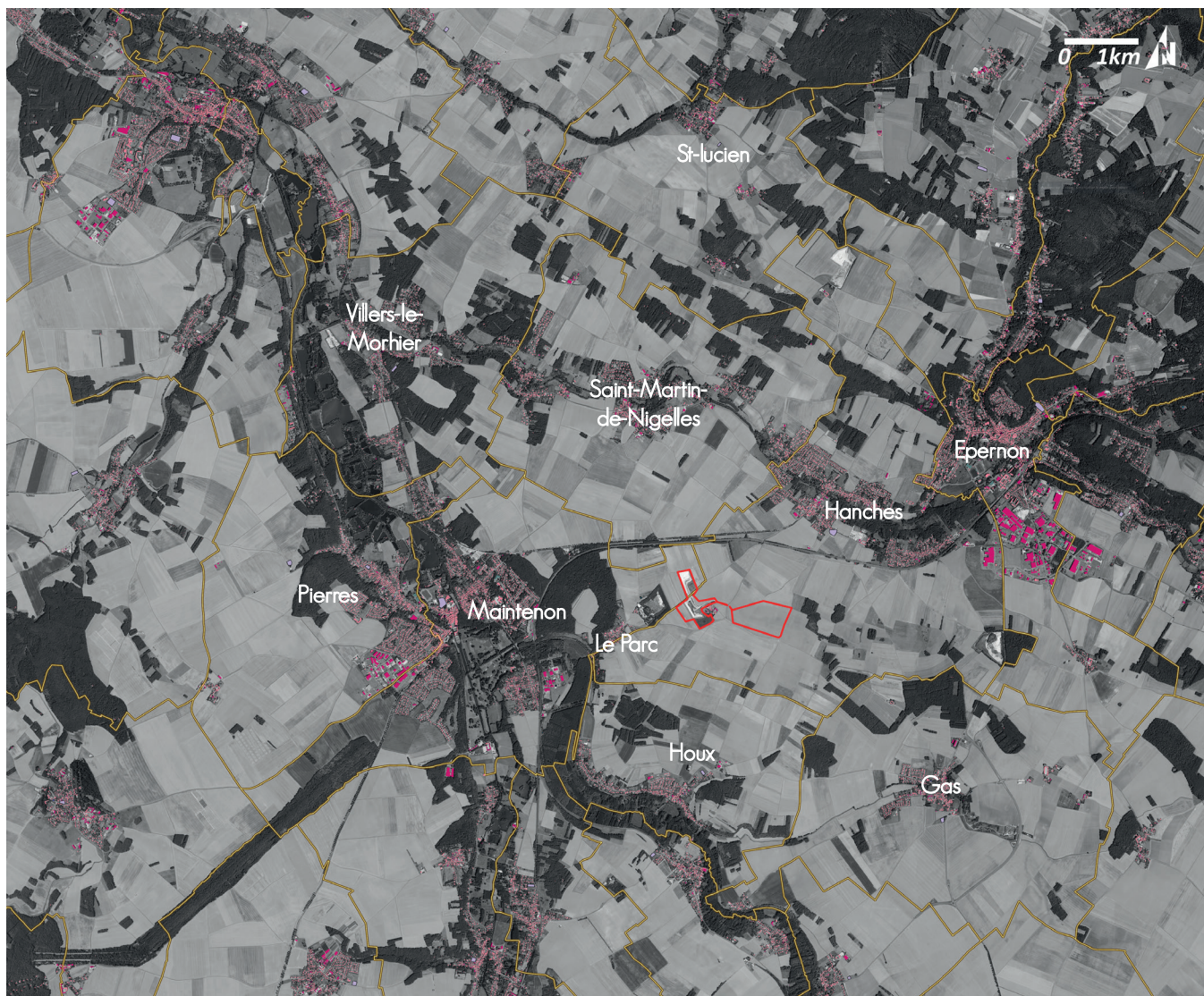
### 3.2. Une occupation marquée par la présence de nombreux boisements isolés entre les bourgs et les parcelles agricoles

#### 3.2.1. Les composantes urbaines

Pays de transition, les vallonnements doux de la Drouette et de la Maltorne accueillent des villages, les villes principales étant plutôt en périphérie (Rambouillet, Epernon, Nogent-le-Roi, Houdan). Ces villages apparaissent assez rapprochés les uns des autres, souvent à moins de deux kilomètres de distance. Ils occupent prioritairement les vallées, où ils tendent à s'allonger à la faveur de la route. C'est particulièrement vrai dans la vallée de l'Eure, avec Villers-le-Morhier, Pierres, Maintenon, dont les extensions successives en linéaire, de part et d'autre de la rivière, menacent de former un long tentacule d'entrée de ville démesurée pour Maintenon.

La même urbanisation linéaire s'observe hors des vallées, avec des villages-rues anciens ou qui se sont allongés récemment comme Saint-Martin-de-Nigelles ou Hanches. Enfin certains villages apparaissent diffus dans l'espace, comme Le Parc, Houx, Gas ou St-Lucien.

Le village-rue traditionnel montre une organisation précise du bâti : souvent perpendiculaire à la rue, avec pignon à l'alignement, parfois parallèle, il est toujours dans une composition orthonormée ; les murs de pierre viennent unifier la composition architecturale et urbaine de la rue, en reliant les bâtiments les uns aux autres.



Carte - Plan habitat - Source Geoportail